

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORBEL**

DATES DE :	
CONVOCACTION	12/06/2023
AFFICHAGE	12/06/2023

NOMBRES DE MEMBRES		
AFFÉRENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART À LA DÉLIBÉRATION
11	9	9

Séance du : 16 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, et le seize juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hervé BUTTARD, Maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : CHARVET Roger, JANET-MAITRE Dominique, PHILIPPE Evelyne, PARIS Nelly, PUTOT Éric, VALETTE Michel.

Excusés : CHARREL Jérôme – procuration à Roger CHARVET, MENU Francis – procuration à Nelly PARIS.

DÉLIBÉRATIONS :

N° 1 : APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

- Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
 - 9 votes pour.

N° 2 : CRÉATION D'UN EMPLOI POUR BESOIN OCCASIONNEL DE SERVICE.

Pour faire face au surcroît d'activité lié aux travaux saisonniers de l'été, notamment l'arrosage, l'entretien des espaces verts et des ouvrages communaux, le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique catégorie C contractuel à durée déterminée et à temps partiel pour besoins occasionnels du service du 1^{er} juin au 30 septembre 2022,

- Accord à l'unanimité

N° 3 : TRANSPORT SCOLAIRE ~ GESTION DU PERSONNEL

- Afin de renforcer l'effectif du service de transport scolaire de Corbel en cas de survenance d'évènements imprévus, le conseil Municipal décide de recruter un ou plusieurs conducteurs suppléants sur la base de contrats intermittents liés à l'activité scolaire.
 - Accord à l'unanimité

N° 4 : CONVENTION DE RECOURS À LA MISSION DE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ITINÉRANT DU CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE.

- Le conseil Municipal décide d'adhérer au service de secrétariat de mairie itinérant du Centre de Gestion de la Savoie afin d'assurer le remplacement de l'agent de la commune en cas d'indisponibilité.
 - Accord à l'unanimité

N°5 : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

- Le Conseil Municipal valide un ajustement sur le budget général par virement de crédit compte à compte d'un montant de 25.000 €.
 - Accord à l'unanimité

N°6 : SUBVENTION À L'ASSOCIATION ENTREMONTS ET PEUPLES

- Décide d'octroyer une subvention d'un montant de 500 € à l'Association Entremonts et Peuples dans le cadre de la mise en place du projet « Entremonts : Terre hospitalière ».
 - Accord à l'unanimité

N°7 : TARIF – RÉGLEMENT SALLE DES FÊTES

- Sur proposition de la commission urbanisme bâtiments, le Conseil Municipal décide de porter à 1000 € le montant de la caution pour toutes les locations de la salle des fêtes – le règlement d'utilisation est modifié en conséquence.
 - Accord à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

NOM	Prénom	Emargement
CHARREL	Jérôme	
CHARVET	Roger	
JANET-MAITRE	Dominique	
MENU	Francis	
PARIS	Nelly	
PHILIPPE	Evelyne	
PUTOT	Eric	
VALETTE	Michel	

 

Pour copie conforme,
LE MAIRE
Hervé BUTTARD